

LE SAMEDI SAINT, JOUR ALITURGIQUE

L'encyclique *Mediator Dei* nous met en garde contre tout archéologisme vain et dangereux. Elle n'exclut cependant en aucune façon un retour au passé, du moment que celui-ci répond à des aspirations liturgiques légitimes et qu'il signifie, non pas un simple retour en arrière, mais plutôt un engagement nouveau dans le sillage authentique de la tradition vivante. Il s'agit ici d'un imprescriptible droit de réversion que l'encyclique n'abandonne pas, qu'elle réaffirme, au contraire, et dont l'Église prétend toujours faire usage, le cas échéant. Le décret de la S. C. R., du 9 février 1951¹, montre alors dans quel sens l'Église entend ce droit. Car il énumère les motifs valables qui, à notre époque, justifient et appellent le retour à la splendeur primitive et à l'heure originelle de la Vigile pascale.

Rétablir la Vigile pascale, lui redonner toute sa puissance mystique et toute sa dignité d'autrefois, cela n'aurait pas beaucoup d'intérêt si ce rétablissement répondait seulement aux vœux du renouveau liturgique et ne correspondait pas, en même temps, à des exigences sociologiques plus générales. En d'autres termes, il faut que l'Église, dans sa réalité concrète, s'ouvre, de corps et d'âme, au mystère pascal et que la célébration liturgique de ce mystère s'adapte, à son tour, aux possibilités d'ordre spirituel et pastoral dont le peuple de Dieu dispose au moment où nous sommes. Or, c'est précisément cet heureux concours des choses qui détermine le Saint-Père à rétablir l'antique Vigile pascale. Sous bien des aspects, mouvement liturgique et évolution socio-

1. A.A.S., t. XLIII, pp. 128 s.

logique s'appellent réciproquement et se conjuguent même pour créer, aujourd'hui comme jadis, le style d'expression conforme à la nature et à la vie de l'Église en marche.

Dans la question du rétablissement de la Vigile de Pâques, un rôle fort important et même décisif revient alors au samedi saint. Un rôle que la piété des fidèles ne doit pas ignorer et que la sollicitude des pasteurs doit exploiter dans la mesure du possible. Le décret du 9 février (*l. c.*, p. 129) s'exprime déjà dans ce sens, lorsqu'il constate que le samedi saint, « au détriment de son symbolisme primitif », est devenu une sorte d'avant-fête de Pâques au lieu d'une Vigile, et que, n'étant plus jour chômé comme aux siècles passés, les fidèles n'y assistent plus à la liturgie, si celle-ci se célèbre le matin.

En somme, cette liturgie pascale a pratiquement perdu son authenticité pour le peuple fidèle, et c'est tout un providentiel ensemble de choses qui intervient, désormais, pour rendre à la solennité des solennités son ancien éclat et son temps normal. De cette façon, elle pourra retrouver toute sa signification et tout son prestige, du moment qu'on ne se contente pas de rectifier les choses simplement dans le temps, mais qu'on revalorise également tout le *Triduum sacrum*, où le samedi saint redeviendra alors un jour réellement « aliturgique », avec tout ce que ceci suppose comme engagement spirituel et cultuel.

I. — Jours « aliturgiques »

Pour bien saisir l'antique notion du jour « aliturgique », rappelons-nous d'abord que la liturgie est essentiellement la célébration du mémorial du Seigneur : *Hoc facite in meam commemorationem!* « La divine liturgie », c'est le nom traditionnel que l'Orient donne encore aujourd'hui à la sainte messe.

Le jour et l'heure où le Christ institua son Mémorial, ne rentrent pas dans la commémoration à faire, contrairement à ce que voudraient certains courants de la piété moderne. Ce qu'il s'agit de commémorer, de rappeler et de perpétuer, c'est le contenu de l'institution eucharistique, c'est-à-dire le *transitus* (Jn., XIII, 1) du Christ, la Pâque du Seigneur :

Mortem Domini annuntiabit! Et depuis son institution même, l'Eucharistie se trouve essentiellement en relation avec le mystère pascal, avec la mort du Seigneur et plus particulièrement avec le fait de sa résurrection et de sa glorification : *donec veniat!* En effet, pour leur réunion liturgique hebdomadaire, régulière et solennelle, les temps apostoliques laissent de côté le jeudi et choisissent intentionnellement le dimanche, le jour de la résurrection. C'est que le dimanche évoque davantage tout le mystère à commémorer, tout le contenu et toute la signification du mémorial eucharistique; c'est que ce jour de la semaine en motive tout autrement la célébration.

Dès les origines chrétiennes, s'esquisse conséquemment une sanctification de la semaine : un jour « liturgique » s'y distingue parmi les autres, qui ne le sont pas et que nous pouvons déjà considérer comme « aliturgiques ». Toutefois, il ne serait pas très exact d'appeler un jour « aliturgique » dès que la pratique de l'Église ne le consacre pas par une célébration eucharistique. Nous avons dit qu'un choix intentionnel fixe la liturgie hebdomadaire au dimanche, que ce choix repose sur un donné objectif et se justifie encore par un fondement d'ordre symbolique. Mais ce choix ne prétend pas exclure les autres jours de la semaine. D'une manière ou d'une autre, on s'autorisera toujours de la tradition apostolique pour célébrer assez librement en dehors des grandes et solennelles synaxes². Les jours, où il reste permis de le faire, ne sont donc pas à proprement parler « aliturgiques ». Pour qu'ils le deviennent au sens strict, il faut qu'un motif valable et une sanction de l'autorité ecclésiastique les désignent comme tels. Les jours aliturgiques, tout comme les jours liturgiques, doivent répondre à une théologie cultuelle qui s'exprime dans la vie de l'Église. Il faut qu'ils soient mis en relation avec le Mémorial du Seigneur qui, dans un cadre eucologique et mystique plus vaste, les « consacre », eux aussi, plus ou moins strictement et solennellement. Le jour « aliturgique » est donc celui où, intentionnellement, l'Église s'abstient de célébrer l'Eucharistie.

2. Saint JEAN CHRYSOSTOME, *Adv. Jud.*, 3, 4 (P. G., 48, 867); *Vita S. Melaniae Jun.*, lib. 2, 32 et 34 (*Analecta Bollandiana*, 8, pp. 57 et 58).

Déjà, au temps des apôtres, le dimanche est, par excellence, le jour de la *liturgie* commune, régulière et solennelle³. Mais, à l'instar des Juifs pieux qui jeûnent le lundi et le jeudi⁴, les chrétiens pratiquent de très bonne heure le jeûne du mercredi et du vendredi⁵. A son origine, le choix de ces deux jours n'est inspiré que par le seul désir de se distinguer des Juifs (*Didachè*, VIII, 1). Le *Pasteur* d'Herma donne à ce jeûne le nom de *station*⁶. Herma est sans doute le premier à employer cette expression militaire dans un sens religieux. Mais, ce faisant, il semble se rattacher à des coutumes juives que le christianisme va épurer et animer d'un esprit nouveau.

La « station », qui, au cours des premiers siècles chrétiens, va prendre une grande importance, n'est donc d'abord qu'un jeûne⁷, un jeûne dont la pratique est laissée à la libre initiative de chacun⁸. Cependant, Herma nous apprend déjà que ce jeûne s'accompagne de prières et probablement même d'une réunion de prière (*l. c.*, V, 1, 2). En ceci, on s'inspire, encore une fois, de certains usages juifs⁹.

Très tôt, le mercredi et le vendredi, jours de « station », se distinguent ainsi par des synaxes. La chose est générale au III^e siècle. Pour l'Église d'Alexandrie du IV^e siècle, Socrate nous raconte que, ces jours-là, on y observe tout comme aux réunions liturgiques, « à l'exception, toutefois, de la célébration des saints mystères¹⁰ ». Mais en Afrique, déjà du temps de Tertullien¹¹, et un peu plus tard également à Jérusalem, en Palestine et en Syrie, la station s'achève (ou débute peut-être à l'occasion¹²) par une liturgie proprement dite. Saint Basile¹³ raconte qu'en Cappadoce le ven-

3. I Cor., XVI, 2; Act., XX, 7; Apoc., I, 10. Voir CALLEWAERT, *Sacris erudiri*, p. 264.

4. Saint ÉPIPHANE, *Panarion*, 16, 1.

5. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromata*, 6, 75; TERTULLIEN, *De jejuniiis*, 14.

6. *Similitudes*, V, 1, 1-2 (Lelong, p. 152).

7. TERTULLIEN, *De corona*, 11.

8. J. SCHÜMMER, *Die altchristliche Fastenpraxis*, pp. 99 et s.

9. STRACK-BILLERBECK, *Kommentar z. N. T. aus Talmud u. Midrasch*, IV, 1, pp. 77 s.

10. *Hist. ecclés.*, 5, 22.

11. *De Oratione*, 14 et 19.

12. Saint CYPRIEN, *Epist.* 63, 16. Voir J. SCHÜMMER, *op. cit.*, 119 et s.

13. *Epist.* 93 (P. G., 32, 483).

dredi et même le mercredi sont jours liturgiques. Quant à Rome, on pense avec Duchesne que l'usage y est conforme à celui d'Alexandrie¹⁴. Toutefois, rien ne prouve que le vendredi et le mercredi y demeurent « aliturgiques » jusqu'à l'époque tardive généralement admise (Grégoire II). A Milan, il semble certain que la station se développe assez tôt autour du Mémorial eucharistique¹⁵.

La pratique varie donc beaucoup, sous ce rapport, et elle n'a rien de la fixité que possède la synaxe dominicale, qui est toujours et partout eucharistique ou « liturgique ». La station répond d'abord à une préoccupation ascétique et spirituelle, et non pas à une institution cultuelle de droit divin, comme le dimanche. Le jeûne est, ici, au point de départ des choses; c'est lui qui donne à la synaxe son caractère propre, qui, tantôt, appelle la célébration de l'Eucharistie comme aboutissement mystique et qui, tantôt, l'exclut comme incompatible avec l'austérité de la pénitence¹⁶.

Mais il est important de noter que le jeûne stationnal n'est pas un grand jeûne, puisqu'il ne se prolonge guère au delà de la neuvième heure, à laquelle l'antiquité romaine a coutume de prendre le repas principal (*cena*) de la journée. Que la synaxe soit liturgique ou aliturgique, elle s'achève autour de cette neuvième heure du jour, si bien que les chrétiens et les non-chrétiens, ceux qui jeûnent et ceux qui ne jeûnent pas, puissent tous se retrouver ensemble à la table familiale. C'est précisément cette circonstance de temps qui donne à la station son caractère propre et qui détermine un type de synaxe chrétienne, et ce type s'affirme plus ou moins librement au sein d'une communauté donnée.

Partout, cependant, la station répond à la même pensée sous-jacente qui tend à sanctifier la semaine, voire toute la vie chrétienne, par le culte et par l'ascèse, *sacramentis et moribus*. Que la station soit liturgique ou aliturgique, elle demeure foncièrement de même nature. Elle reste même dans une relation étroite et directe avec l'Eucharistie, car le jeûne est normalement rompu par la sainte communion;

14. *Origines du culte chrétien* (5^e éd.), p. 243. Voir ÉTHÉRIE, *Journal de voyage*, 27, 6 (H. Pétré, p. 210).

15. Saint AMBROISE, *In psalmum 118*, 8, 48 (P. L., 15, 1383).

16. TERTULLIEN, *De oratione*, 19.

il marque l'absence de l'Époux¹⁷, et celui-ci s'annonce par la célébration des saints mystères.

Mais, à côté de la « station », il existe un autre type de synaxe chrétienne, plus ancien, plus strict, plus solennel et toujours liturgique : c'est celui de la « vigile »¹⁸. Comme la station, ainsi la vigile a ses racines dans le culte juif. Mais au cours des siècles, bien des éléments païens vont servir à parfaire sa structure classique.

La première vigile que les chrétiens pratiquent, c'est la synaxe dominicale. Il s'agit bien d'une veillée sainte et probablement déjà d'une *pannuchis* (Actes, xx, 7-9), au terme de laquelle, normalement, on célèbre le Mémorial du Seigneur. « Le berceau de notre dimanche se trouve à Jérusalem même, dès avant la dispersion des apôtres », dit Callewaert (*l. c.*), et voilà pourquoi on admet généralement qu'à ses origines la réunion vigiliale du dimanche commence au soir, après le service sabbatique de la Synagogue. Elle débute alors dans la joie, dans la paix pascale et dans l'*agapè* du *Kyrios*. Ensuite, vers la fin du I^{er} siècle, lorsque la rupture entre christianisme et judaïsme se fait complète, le jour du samedi s'efface, pour ainsi dire, de la vie des chrétiens. Un peu plus tard, pendant que quelques-uns s'efforcent encore d'interdire ses anciennes prérogatives, il retrouve cependant un certain prestige, qui lui vient des Écritures. Assez naturellement, on maintient ou restaure donc une réunion sabbatique chrétienne, qui consiste dans une synaxe aliturgique.

En Orient, cette synaxe a tendance à devenir liturgique (au IV^e siècle), ce qui prouve qu'elle y possède un caractère plutôt solennel. En Occident, pourtant, on afflige le samedi d'un jeûne. La chose paraît certaine pour la fin du II^e siècle¹⁹. A première vue, ce jeûne semble avoir pour but d'en-

17. Voir Mc, II, 18 s. — L'un des buts du jeûne hebdomadaire juif était l'obtention de la pluie. Or, celle-ci était appelée « l'époux de la terre ». A la pluie abondante on disait que l'époux se hâtait à la rencontre de l'épouse (voir KRAUSS, *Talmudische Archäologie*, II, p. 532, note 13).

18. *Die stationis, nocte vigiliae meminerimus* (TERTULLIEN, *De oratione*, 29). J. SCHÜMMER, *op. cit.*, p. 165, dit que « la vigile forme en quelque sorte le pendant de la station ».

19. TERTULLIEN, *De jejuniis*, 15; cf. HIPPOLYTE, *Commentaire sur Daniel*, IV, 20, 3; *Liber Pontificalis* (*Monum. Germ., Gestorum Pontif. Roman.*, I, p. 21).

lever au samedi tout caractère festif inhérent à l'ancien sabbat²⁰. Toutefois, à y regarder de plus près, ce jeûne ne se rattache pas directement, comme celui des stations, à la sanctification de la semaine et à son ordonnance chrétienne, mais bien plutôt à l'antique célébration annuelle de Pâques²¹. Conséquemment, il nous faut le faire rentrer dans le cadre de la Vigile pascale primitive et le rattacher, par ailleurs, à la Vigile dominicale. En d'autres termes, ce jeûne du samedi nous apparaît comme un élément d'approche de la vigile solennelle en général.

Une certaine influence de l'Orient semble également en cause ici. On y prolonge volontiers le jeûne du vendredi jusqu'au soir, et ce fait prête à établir un parallélisme avec l'ancienne célébration pascale, où le jeûne du vendredi se poursuit encore le samedi²². En Occident, et surtout à Rome, cette continuation ou superposition du jeûne se répand au cours du III^e siècle²³ et tend à devenir hebdomadaire, jusqu'à ce qu'on en trouve la pratique trop pénible et qu'au temps de saint Léon elle finisse par se limiter aux Quatre-Temps.

Ce que nous avons à retenir de tout ceci, c'est que, de cette façon, la vigile solennelle atteint sa forme classique selon laquelle elle s'inaugure par un jeûne et par une journée strictement aliturgique²⁴. Il s'agit d'un jeûne complet et d'une absence de toute synaxe, de toute réunion de prière. La *pannuchis* chrétienne devient, à côté de la *station*, un type de célébration où le jeûne — avec tout ce qu'il implique — prend une signification de premier plan et va jusqu'à s'intégrer à toute une mystique cultuelle.

20. TERTULLIEN, *De oratione*, 23; saint ÉPIPHANE, *Panarion*, 42, 3, 3.

21. TERTULLIEN, *De jejuniis*, 2 et 14; voir K. HOLL, *Die Schriften des Epiphanius gegen die Bildverehrung*, pp. 853 s.; J. SCHÜMMER, *op. cit.*, p. 152.

22. *Continuare ieiunium* (TERTULLIEN, *De jejuniis*, 14).

23. Saint VICTORIN DE PETTAU, *De fabrica mundi*, 3 (P. L., 5, 304 s.); Concile d'Elvire, can. 23 et 26; *Passio SS. Jacobi, Mariani et aliorum*, c. 8 (Ruinart, p. 226).

24. Nous exceptons évidemment les veillées de prière presque quotidiennes et toujours aliturgiques dont dérivent nos matines et nos laudes. Ainsi, sainte Mélanie, sans avoir pris part à la vigile de saint Étienne, va de grand matin à la Confession du Martyr, demande qu'on offre le saint sacrifice pour son monastère, et revient ensuite pour célébrer matines avec ses religieuses (*Vita Melaniae Jun.*, lib. 2, 34, dans *Anal. Bolland.*, 8, p. 54).

II. — *Le samedi saint, « jour pascal »
et « jour aliturgique »*

Il est certain que, de tout temps, la « Mère des vigiles sacrées²⁵ », la vigile la plus solennelle et *la Vigile* tout court, est celle de Pâques. C'est elle qui devient, en quelque sorte, le type parfait et le modèle de toutes les autres, et ceci avec d'autant plus de raison que le mystère pascal forme le cœur de tout le culte chrétien et que toute autre célébration s'y réfère, d'une certaine manière, comme la partie à son tout. Et, à son tour, le jour « aliturgique » ne prend tout son sens et toute sa portée que lorsqu'il s'agit du samedi saint, qui inaugure la Vigile pascale. Il est le jour aliturgique par excellence; celui où le qualificatif « aliturgique » atteint son maximum de justification et de signification positive.

Pour dégager maintenant cette justification et cette signification, il faut d'abord se rappeler que Pâques est au point de départ même de l'année liturgique et que tout le cycle annuel se forme et se développe autour de cette solennité absolument centrale. Toute la genèse de la Tessarakostè, la constitution de l'ensemble des fêtes quadragésimales et enfin l'évolution de la Pentekostè trouvent leur meilleure explication dans la densité prodigieuse du mystère de l'antique célébration de Pâques. Il n'en va pas autrement pour le samedi saint, ce jour qui « approche » Pâques comme aucun autre de toute l'année.

1. *L'antique notion de « Pâques »*. — Le plus ancien témoignage explicite que nous ayons d'une fête pascale annuelle remonte avant le milieu du II^e siècle²⁶. Il y est déjà question d'une mystérieuse veillée nocturne, si bien que, dès son origine, la Pâque chrétienne apparaît comme la *NUIT* de la résurrection, ou la *NUIT* de l'Exode nouveau et véritable²⁷. Mais, en raison des points de rapprochement

25. Saint AUGUSTIN, *Sermon 219* (P. L., 38, 1088).

26. *Epistola Apostolorum* (Duensing, p. 13). Voir *Le testament en Galilée de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, 26-28 (*Pat. Orient*, tome IX, p. 198 s.).

27. TERTULLIEN, *Ad uxorem*, lib. 2, 4. — Pour toute cette partie nous devons suivre l'incomparable étude de Dom O. CASEL, O. S. B., *Art u. Sinn der ältesten christlichen Osterfeier* (*Jahrb. f. Lw.*, 14, pp. 1-78). Cf. p. 5 et s.

qui subsistent entre elle et la Pâque figurative des Juifs, un double courant se forme et s'affirme bientôt. Les uns s'attachent au fondement typologique de l'immolation et de la manducation de l'agneau pascal, tandis que les autres — qui sont le très grand nombre — retiennent la résurrection du Seigneur comme décisive dans la fixation de la fête de Pâques²⁸. Les premiers opposent leur célébration et la rattachent à la fois au rite ancien de l'agneau pascal. Ils la centrent sur l'économie de l'Agneau de Dieu (Jn., 1, 29) et la placent conséquemment dans la nuit même qui rappelle l'immolation du Christ. Mais l'immolation est, ici, conçue comme un mystère où l'on passe par la mort à la vie immortelle; elle implique la glorification et devient ainsi cause de joie festive. Les seconds ne négligent en rien la Passion du Seigneur, mais, pour passer à la fête, ils attendent la nuit de sa résurrection : pour eux, en effet, « la vie chrétienne consiste à vivre conformément au jour du Seigneur, où notre vie s'est levée par lui et par sa mort²⁹ ».

Les deux conceptions ont toute l'apparence de se séparer, puisqu'elles prennent pour nœud pascal l'un ou l'autre événement historique, la mort ou la résurrection du Seigneur. En réalité, cependant, elles procèdent toutes deux d'une pensée théologique et dogmatique foncièrement une. Nous pouvons même dire qu'elles se préoccupent identiquement de typologie et de symbolisme. Seulement, la richesse extraordinaire des données typologiques et symboliques cause l'embarras du choix et donc, finalement, une divergence d'interprétation et d'accentuation.

Voilà pourquoi, dans les deux cas, un seul jour — une seule nuit plutôt — ramasse et cristallise tout le mystère pascal. Que ce soit la nuit du vendredi au samedi ou celle du samedi au dimanche, on célèbre invariablement le même mystère³⁰, toujours la Passion et la glorification³¹. Et, dans les deux cas, la célébration pascale ouvre la bienheureuse Pentekostè avec sa joie pleine et sans mélange.

28. EUSÈBE, *Hist. eccl.*, V, 23-25. — Cf. CASEL, *op. cit.*, pp. 8 et 53 s.

29. SAINT IGNACE, *Ad Magn.*, 9.

30. F. E. BRIGHTMAN, *The Quartodeciman Question (The Journal of Theol. Studies, V, 25, n. 99, 254-270.*

31. Mais l'accent reste tantôt sur la passion, tantôt sur la résurrection.

Cette constatation est maintenant très précieuse pour orienter notre pensée. Car, au lieu d'être plus ou moins gênés par la divergence de vues, nous y découvrons, au contraire, en face de la constante unité dogmatique sous-jacente, une nouvelle garantie pour l'authenticité de la tradition pascale. D'une certaine façon, ce n'est qu'une question de date qui semble en litige. Et cette question, l'unité de la pensée liturgique va, avec l'intervention du temps, l'absorber en faveur du jour de la résurrection³². Mais ce qui reste capital à notre point de vue, c'est que, dès l'origine et dans les deux conceptions des choses, la célébration de Pâques constitue identiquement *une vigile*. Or, la vigile est, comme nous allons le voir, la célébration la plus adéquate pour réaliser le double aspect de mort et de vie.

Dans l'antique notion chrétienne, en effet, Pâques est essentiellement un *transitus*, un mystérieux passage à la vie par la mort. Célébrer Pâques signifie, tout d'abord, commémorer la Passion du Seigneur. *Pascha Domini, id est Passio*, dit Tertullien, le maître de la terminologie chrétienne³³. On s'unit au Seigneur pour communier à sa Passion, pour avoir part à sa charité héroïque et pour passer ensuite avec lui à la vie nouvelle et spirituelle. Cette communion et ce passage se réalisent alors objectivement dans la célébration des saints mystères, tout en comportant une imitation effective (ascétique et liturgique) de tout ce que le Seigneur a accompli pour nous (cf. Hippolyte, *l. c.*). Voilà pourquoi, très tôt, dès l'âge apostolique sans doute³⁴, la célébration de Pâques revêt l'aspect d'une veillée nocturne, d'une attente mystique, étayée d'un jeûne sacré plus ou moins rigoureux et prolongé.

L'antique Vigile pascale s'applique donc en premier lieu à la Passion du Seigneur, à son libre engagement dans la

32. Ceci d'autant plus facilement qu'à la résurrection se rattache ici l'attente de la parousie, de l'ultime et définitive apparition du divin Ressuscité au milieu de son Église.

33. *Adv. Jud.*, 10; *Ad uxorem*, II, 4; cf. HIPPOLYTE, *Chronicon pascale* (P. G., 92, 80; saint IRÉNÉE, *Adv. Haer.*, IV, 10, 1; LACTANCE, *Div. Institut.*, 4, 26 (P. L., 6, 53). — Voir J. SCHÜMMER, *op. cit.*, pp. 51 et s.

34. EUSÈBE, *Hist. eccl.*, V, 23, 1; saint ÉPIPHANE, *De fide*, 22, 2; *Didascalie* (Funk, V, 12, 6); *Constitutions apostoliques*, V, 18.

mort rédemptrice³⁵. Mais, au cours de la célébration sainte, « quand la Passion est entièrement accomplie³⁶ » et que même les néophytes sont ensevelis avec le Christ (Rom., vi, 4), alors on passe à la joyeuse mémoire de la Résurrection et à la grâce de la vie immortelle.

Pâques constitue donc un passage réel du deuil à la joie, de la mort à la vie³⁷. Or, ce qui marque ce passage, ce qui le réalise spirituellement et liturgiquement, c'est la rupture du jeûne, et celle-ci se fait par la célébration du Mémorial eucharistique, par la réactualisation sacramentelle de tout le *transitus* de notre *Kyrios*, qui passe encore de ce monde à son Père. « Par la souffrance, il nous a délivrés de la souffrance; par la mort, il a vaincu la mort et par la nourriture visible (sacramentelle), il nous a procuré la vie immortelle³⁸. »

D'une certaine manière, Pâques est le passage du jeûne à la joie festive³⁹. Il faut donc jeûner pour atteindre cette joie, tout comme il faut mourir à la vie mortelle pour pouvoir entrer dans la vie immortelle et spirituelle. La Vigile pascale se présente comme un *transitus* mystérieux avec le Seigneur. Elle part, comme nous l'avons dit, de la Passion et aboutit à la bienheureuse Pentekostè, laquelle s'ouvre avec la Résurrection et constitue *la Fête*⁴⁰.

De cette notion de Pâques se dégage une première et fondamentale conception du samedi saint. C'est, avant tout, un jour aliturgique. Rappelons-nous l'antique idée chrétienne suivant laquelle le jeûne est incompatible avec la joie qu'implique, objectivement parlant, toute célébration

35. DOM O. CASEL, *op. cit.*, pp. 28 s. et 44 s.

36. *Cum et passio Domini in qua linguimur, adimpleta est* (TERTULLIEN, *De baptismo*, 19).

37. Toutefois, ce n'est jamais la mort comme telle qui peut être objet de la célébration cultuelle, mais c'est plutôt la *passio* avec tout ce que cette expression contient de signification spécifiquement chrétienne. Le deuil lui-même est ici mystère pascal et s'imprègne d'une paix profonde et de l'espérance eschatologique.

38. Homélie inspirée du *Traité sur la Pâque* d'Hippolyte, 49 (Nautin, p. 174).

39. EUSÈBE, *Hist. ecclés.*, V, 24, 12; *Didascalie* (Funk, V, 18, 19, 1 et 20, 9-12; *Constit. apost.*, V, 21 (Pitra, p. 288) : *Igitur et vos, surgente Domino a mortuis, offerte vestrum sacrificium, de quo vobis per nos statuit, dicens : hoc facile in meam commemorationem. Ac postea, solvite ieiunium, laeti, et festam agite diem.*

40. TERTULLIEN, *De baptismo*, 19.

des saints mystères. Assez longtemps, le samedi saint est le seul jour de l'année où l'on impose partout un jeûne austère et solennel⁴¹. Il s'agit d'un jeûne, strict et complet, qui commence déjà la veille du samedi, au soir du vendredi (au plus tard), se poursuit la journée entière et ne laisse conséquemment pas de place pour une liturgie proprement dite. Il n'y a même pas de synaxe aliturgique. Ce jeûne semble tellement sacré qu'il exclut même la joie de se réunir.

Mais ceci ne nous donne encore qu'un aspect assez négatif des choses. Positivement, ce jeûne est compris dans un rapport aussi étroit que possible avec la Vigile pascale. Tertullien (*De jej.*, 13) va jusqu'à l'intégrer à la notion et à la célébration de Pâques, jusqu'à l'appeler « Pâques ». Il confère au samedi saint une portée ascétique, mais également une signification culturelle indéniable, si bien qu'on ne pourrait valablement fêter Pâques sans l'avoir accompli de son mieux. Toujours on répète que ce *jeûne pascal* doit être observé par tous. Les uns ne jeûnent qu'un seul jour, tandis que les autres vont jusqu'à quarante heures ou deux jours complets. Mais, si variable que soit la durée de ce jeûne, on se rencontre de nouveau pour rappeler sans cesse qu'il faut veiller à ne pas le rompre trop tôt, pas avant l'heure qui correspond au jour dominical⁴².

Le jeûne précède la fête; sa rupture s'inaugure avec la veillée sainte et s'accomplit avec l'apparition du Seigneur, au cours des divins mystères⁴³. Le passage du jeûne à la fête, c'est Pâques. Le jeûne lui-même, en tant qu'il se pratique réellement sur le plan cultuel, se trouve donc en relation directe et organique avec la liturgie pascale. En effet, il s'étend du vendredi soir sur toute la journée du samedi, rappelant et imitant proprement la Passion du Seigneur, sa mort et son humiliation dans la mort. Et tout comme la Passion est le fondement primordial du *transitus* pascal et qu'elle ne se conçoit pas en dehors du mystère

41. TERTULLIEN, *De jejuniis*, 13.

42. EUSÈBE, *Hist. eccl.*, V, 24, 12; saint DENYS D'ALEXANDRIE, *Epistolarum*, I (PITRA, *Juris eccles. graec. Histor. et monum.*, I, pp. 541 s.).

43. DOM O. CASEL, *op. cit.*, p. 50. — Lire à ce propos M. SCHMAUS, *Das Kommen des Herrn u. die Feier der Eucharistie* (dans *Vom christl. Mysterium, Gesammelte Arbeiten zum Gedächtnis von Odo Casel*, [1951], pp. 22-34).

intégral, ainsi le jeûne sacré n'a d'autre but que de poser les approches indispensables à une vraie célébration de Pâques. Le samedi saint, avec son jeûne rituel, sa prière silencieuse, son attente de la résurrection et son espérance de la parousie⁴⁴, s'intègre donc authentiquement à la Vigile pascale, voire au *donec veniat* des saints mystères. Liturgiquement, il a sa consistance propre, par rapport à « Pâques »⁴⁵.

L'institution de ce jeûne se rattache probablement à l'une ou l'autre pratique en usage chez les Juifs à la veille où ils devaient immoler et manger l'agneau pascal⁴⁶. Mais il n'y a pas de doute, dans le christianisme, il a reçu une portée nouvelle, une nouvelle signification, pour ne pas dire un contenu nouveau, puisqu'il « consacre » réellement le samedi saint. Pour les premiers temps chrétiens, en effet, ascèse et liturgie forment un tout, et déposer le vieux levain pour célébrer la fête dans la pureté et dans la vérité, c'est déjà Pâques⁴⁷. Suivant une tradition probablement assez ancienne, Tertullien⁴⁸ nous livre une pensée qui se cristallise de plus en plus dans la conception liturgique des choses. On jeûne, dit-il, parce que l'Époux est enlevé (Mc., II, 19), et de même, on cesse le jeûne et on passe à la joie quand, avec l'Eucharistie pascale, prélibation du banquet nuptial du ciel, l'Époux est rendu à l'Épouse⁴⁹.

2. *Le samedi saint à partir du IV^e siècle.* — Déjà chez saint Cyprien, au milieu du III^e siècle, nous constatons les premières traces d'une profonde évolution de la notion antique et primitive de Pâques. Pâques n'est plus « transition à la joie », mais « joie pure et sans mélange », et les expressions « Pâques » et « Pentekostè » deviennent presque synonymes⁵⁰. De l'idée de passion (πάσχειν) et de

44. TERTULLIEN, *De baptismo*, 19; *Didascalie* (Nau, p. 121); LACTANCE, *Div. Instit.*, 7, 19 (P. L., 6, 796); saint JÉRÔME, *In Matth.*, IV, 25 (P. L., 26, 184 s.).

45. DOM O. CASEL, *op. cit.*, pp. 51 s.

46. J. SCHÜMMER, *op. cit.*, pp. 68-73.

47. ORIGÈNE, *In Matth.*, LXIX, et *Contra Cels.*, 8, 22.

48. TERTULLIEN, *De jejuniis*, 2 et 13; *Constit. Apostol.*, V, 20.

49. SAINT ATHANASE, *VI^e Épître pascale* (Larsow, p. 94); ORIGÈNE, *In Jerem.*, *Hom.* 19, 13.

50. *Epistolae*, 21, 2; 29, 2; 43, 1 et 7; 56, 3.

transitus on a passé à celle de résurrection et de fête⁵¹. Mais la résurrection est toujours conçue comme l'aboutissement du mystère de la passion et du *transitus*. Cette évolution ira en s'accroissant de plus en plus, et, avec la fin du IV^e siècle, la piété chrétienne a déjà « nettement dissocié, dans son culte et ses fêtes liturgiques, les principaux épisodes de la vie du Sauveur et même de sa passion⁵² ».

Liturgiquement, c'est tout un élargissement des concepts et des choses qui s'amorce et se poursuit rapidement à cette époque. Théologiquement, rien n'est changé et l'unité du mystère chrétien est accentuée par les Pères de l'Église comme jamais auparavant peut-être. Dans la piété, cependant, on s'attache de préférence à commémorer et à revivre tous les grands moments historiques de l'économie du salut. La succession des faits sauveurs, qui ne rentrait même pas en ligne de compte chez les quartodécimans, prend maintenant une importance de premier plan.

C'est la paix constantinienne qui suffit, en quelque sorte, à expliquer cette évolution. Désormais la spiritualité chrétienne peut s'épanouir au grand jour. Elle est entièrement nourrie de la Bible et, avec une prédilection marquée, elle s'attache donc aux lieux saints de Jérusalem et de la Palestine⁵³. A leur défaut, on cherche à les symboliser dans des édifices commémoratifs, et leur pieux souvenir incline de plus en plus à s'organiser dans la liturgie elle-même, dans la liturgie pascale surtout. D'un autre côté, des dons princiers permettent de rehausser l'éclat des cérémonies sacrées et même l'antique cérémonial impérial transmet au culte chrétien certains de ses éléments rituels fort expressifs.

Ce sont là autant d'influences qui se font valoir et qui se conjuguent de telle sorte que la célébration de Pâques va, peu à peu, se polariser autour du souvenir des faits historiques. Le mystère primitif se dilate, si l'on peut dire, en offices liturgiques qui commémorent une à une les œuvres salvifiques et qui suivent le Christ jour pour jour, et presque pas à pas, dans son passage de ce monde à son Père. Au lieu de se centrer, dans une simplicité hiératique,

51. Saint AUGUSTIN, *Epistola 55*, 2-3.

52. CH. MARTIN, *Recherches de sciences religieuses*, 16 (1926), p. 264.

53. ÉTHÉRIE, *Journal de voyage*. Dans l'édition de H. Pétré (coll. « Sources chrétiennes », 21), Introduction, pp. 18 et s.

sur une nuit sainte, la solennité pascale se déroule maintenant à l'instar d'un drame sacré et s'inscrit d'abord dans le cadre plus restreint de la quinzaine pascale, puis dans celui, plus large de la Tessarakostè et de la Pentekostè, voire dans celui du cycle liturgique de toute l'année⁵⁴.

On suppose bien que le samedi saint n'échappe pas à cette évolution. Il ne perd rien de son caractère antique, mais sa signification s'explique dans des attitudes spirituelles et liturgiques plus précises. Au fur et à mesure que se constitue le *Triduum sacrum*, il trouve, pour ainsi dire, son objet formel. Car le séjour du Christ au tombeau et sa descente aux enfers forment vraiment son mystère propre. Son aspect liturgique, déjà esquissé dans le jeûne pascal primitif, s'élabore et s'affirme progressivement jusqu'au VII^e siècle au moins. Mais, toujours, il restera foncièrement aliturgique, et cela en raison même du jeûne traditionnel⁵⁵. Ce jeûne peu subir maint adoucissement, mais cela n'affaiblira en rien son caractère sacré et solennel.

Sous un certain point de vue, nous pouvons dire que le samedi saint se précise comme le grand jour aliturgique de toute l'année. En effet, les fêtes de Carême deviennent, presque toutes, liturgiques, et le vendredi saint lui-même se distingue encore du samedi saint par la messe des pré-sanctifiés, ainsi que par la communion des fidèles⁵⁶. La survivance du caractère aliturgique du samedi saint semble d'autant plus significative que les rites prébaptismaux et la formation d'une synaxe⁵⁷ matinale⁵⁸ tendent à assimiler ce jour aux grandes stations⁵⁹ du Carême et que la Tessa-

54. *Didascalie* (Funk, V, 18); *Constit. apostol.*, V, 18-26; saint JEAN CHRYSOSTOME, *Adv. Jud.*, 3, 4 (P. G., 48, 867). Dans les *Lettres pascales* de saint Athanase on constate que le passage de six jours de jeûne à quarante s'opère vers 337. Dom O. CASEL, *op. cit.*, pp. 42 et 47-48.

55. Card. SCHUSTER, *Liber sacramentorum*, t. III, p. 270.

56. *Sacramentaire Gélisien* (Wilson), n. 562, p. 77; *Sacramentaire Grégorien*, P. L., 78, 87; voir les *Ordines Romani* publiés par M. ANDRIEU, t. III, pp. 152, 189, 272, 294, 358, 401, 443, 456, 471, 498 et 520.

57. Les plus anciens *Ordines Romani* ignorent encore tout l'office du samedi saint, mais dès le VII^e siècle il se dessine nettement.

58. Il s'agit toujours d'un office de matines et de laudes, *media nocte surgendum est*, dit la formule des anciens *Ordines Romani*.

59. Très suggestive est à ce sujet la remarque de D. Ménard, P. L., 78, 87 : *Stationis hac die nulla fit mentio, nisi in Kalend. Rom., ubi*

rakostè orientale tient à célébrer chaque samedi les saints mystères.

Cependant, répétons-le, en s'extériorisant dans un agencement liturgique plus formel, le mystère du samedi saint ne sacrifie rien de sa densité primitive. Au contraire, c'est précisément celle-ci qui fonde immuablement sa note aliturgique. Mais nous aurions tort de nous laisser induire en erreur par le terme « aliturgique », car, s'il signifie l'absence de la sainte messe, il recouvre par ailleurs une réalité liturgique tout à fait positive. Substantiellement, nous avons toujours la même mystique cultuelle que l'antiquité réalisait et exprimait dans son jeûne pascal⁶⁰. Mais, en se définissant davantage, en s'expliquant à elle-même, elle se cristallise en rites et prières liturgiques. La prière, qui ne fait qu'un avec le jeûne, devient officielle, se fait synaxale⁶¹ et exprime de plus en plus la spiritualité inhérente au deuxième jour du *Triduum sacrum*.

L'adoration de la Croix, au soir du vendredi saint, entraîne assez logiquement, pour le samedi, une commémoration liturgique du séjour du Christ au tombeau et de sa descente aux enfers. S'appuyant sur ces deux moments historiques et dogmatiques de l'économie du salut, tout l'office de ce jour s'intègre naturellement à la progression dramatique de la solennité pascale. Sans empiéter sur la vigile, il s'oriente absolument vers l'heure où l'Époux va sortir du tombeau comme de sa chambre nuptiale⁶². Il anticipe quelque chose de l'antique vigile, mais cette anticipation est tout à fait légitime, puisque la densité de la célébration pascale primitive étend maintenant son mystère sur l'ensemble du *Triduum sacrum*.

La préparation des catéchumènes au baptême suit également cette courbe vraie et classique dans le progrès. Elle développe un aspect rituel très expressif, qui a pour thème

legitur : Sabbato Sancto, ad Lateranis (réunion des catéchumènes, etc.).

60. Deux exemples parmi beaucoup d'autres : saint AMBROISE, *Epistolae*, I, 7, 10 (P. L., 16, 909), et saint ISIDORE, *De eccles. officiis*, lib. I, 32 s. (P. L., 83, 767).

61. L'*Ordo Romanus XII* (VIII^e siècle) prévoit encore que les petites Heures et vêpres du *Triduum sacrum* se disent « en privé », ce qui signifie alors déjà qu'on ne doit pas les chanter, bien qu'on les récite en commun (M. ANDRIEU, *op. cit.*, t. II, p. 464).

62. Cette idée est sensible surtout dans l'office byzantin et s'y

fondamental notre ensevelissement avec le Christ (Rom., vi, 4) et notre victoire chrétienne sur les esprits infernaux⁶³. Cependant, toute cette texture liturgique du samedi saint demeure très sobre. Elle obéit parfaitement à la chaîne que lui propose le donné objectif du *Triduum sacrum*. Office et rites prébaptismaux restent dans la note aliturgique de ce jour.

Mais le mot *aliturgique*, loin de signifier un jour liturgiquement vacant ou d'insinuer un vide pur et simple, devient, au contraire, tout palpitant de spiritualité et prégnant d'un dynamisme pascal insoupçonné. Si, pour ce jour, il exclut la célébration eucharistique, il l'appelle cependant d'autant plus puissamment pour la Nuit sainte et confère donc au *Triduum sacrum* son harmonie parfaite et l'unité dramatique du mystère sauveur : *sanitates perficio hodie, et cras, et tertia die consummor* (Lc., xiii, 32).

3. *L'anticipation de la Vigile pascale*. — Quelle que soit la valeur réelle des motifs successivement allégués pour anticiper la plus sainte des vigiles et pour l'avancer même jusque dans la matinée du samedi, nous devons, avec le décret du 9 février, reconnaître que cela n'a pas pu se faire sans détriment pour le symbolisme primitif⁶⁴. Certains motifs de prudence pastorale, qu'on a évoqués, ne se justifient que difficilement, en raison même de la place primordiale que la liturgie pascale doit avoir dans la vie chrétienne. D'un autre point de vue, le désir d'abréger la durée du jeûne a pu jouer son rôle, rôle d'autant plus aisé que le sens du jour aliturgique se perdait progressivement. Mais Tertulien⁶⁵ nous aura répondu d'avance en montrant que, de son temps, l'homme ressemblait parfaitement à l'homme moderne et a été, comme celui-ci, très sensible à l'urgente nécessité de manger et de boire.

Ce qui, par rapport aux premiers siècles chrétiens, est un fait indéniable, c'est que la foi au mystère pascal a

exprime magnifiquement au cours de la Nuit pascale (DOM MERCENIER, *La prière des Églises de rite byzantin*, t. II, pp. 272 et 279).

63. *Sacramentaire Léonien* (Mohlberg), n. 321, p. 25; *Gélasien* (Wilson), n. 563, p. 78; *Grégorien* (Wilson) pp. 54 s. Voir card. SCHUSTER, *Lib. sacram.*, t. III, pp. 272 s.

64. *Non sine originalis symbolismi detrimento* (A.A.S., 43, p. 129).

65. *De anima*, 32.

baissé, que l'amour pour le Christ-Kyrios s'est réfugié dans des formes de piété plus subjectives et que l'espérance eschatologique est devenue trop faible pour animer la pratique liturgique et, notamment, la célébration de Pâques.

Liturgiquement (et même spirituellement), rien ne semble plus désastreux que d'en arriver à concevoir et à célébrer la Vigile pascale comme une avant-fête de la résurrection et de l'avancer franchement à une heure où, dans le *Triduum sacrum*, elle doit produire l'effet d'une intercadence. Celle-ci, la conscience religieuse du peuple l'éprouvera simplement comme une suspension du séjour du Christ au tombeau. Car nous ne sommes plus à l'époque où les fidèles, dans leurs étonnantes visions de foi, ramassaient et cernaient tout le mystère pascal sous un seul et même regard contemplatif.

Le refroidissement des vertus théologiques, la négligence dans l'offrande du temps, l'inintelligence à l'égard des interstices rythmiques du *Triduum sacrum*, voilà ce qui a dû détacher le peuple chrétien de la Vigile pascale, au fur et à mesure que celle-ci a empiété sur la journée aliturgique du samedi.

Il est cependant significatif qu'au début même de ce gauchissement on se résigne assez mal à une telle anticipation des choses. Un exemple nous est fourni par l'*Ordo Romanus XII*⁶⁶. La vigile s'y trouve déjà fixée à l'heure de sexte, mais il est prévu que, le matin de Pâques, au sortir de prime⁶⁷, le pape et sa suite procèdent à une cérémonie mi-officielle, mi-privée, où l'on commémore alors la résurrection du Seigneur. Il s'agit, évidemment, d'un pauvre ersatz pour l'antique liturgie nocturne, qui a disparu et dont l'absence cause, pour le moins, un embarras psychologique. Mais, avec le temps, cet usage, parti de si haut, va se répandre un peu partout. Parfois, il prendra même un aspect très populaire et folklorique et, aux yeux du peuple, il fera croire que Pâques ne commence qu'au matin du dimanche de la résurrection. Pâques de la croix et Pâques de la résurrection forment une véritable antithèse⁶⁸, et celle-ci va

66. P. L., 78, 1077, 32.

67. A la fin de prime, car les matines et les laudes de Pâques, dédoublement de la vigile, n'existent pas encore.

68. A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, p. 179.

apparaître d'autant plus forte que le samedi saint et son mystère propre s'effacent davantage de la conscience chrétienne.

4. *Restauration de la Nuit de Pâques et retour au samedi saint.* — Nous avons vu qu'aux origines on concevait la Vigile pascale comme prégnante de tout le mystère sauveur. Nous avons vu comment cette notion primitive, admirablement objective, a évolué dans le sens d'une commémoration plus symbolique des faits, sans nuire, cependant, à l'élément foncier et traditionnel. Suivant le mot de saint Ambroise⁶⁹, nous pouvons dire que les deux conceptions sont vraies et conformes à la vérité du mystère et qu'elles s'éclaireraient même l'une par l'autre. Mais, avec l'anticipation de la Vigile, les choses ont changé. Nous le sentons aujourd'hui plus vivement que jamais. La célébration de Pâques a perdu quelque chose de son authenticité et de son emprise dynamique. Théoriquement la Vigile subsiste, objectivement elle véhicule toujours le mystère sacramentel, et le samedi saint ne cesse d'être appelé « jour aliturgique ». Pratiquement, toutefois, nous bouleversons les divers moments dramatiques du mystère, alors que nous prétendons précisément les commémorer dans l'ordre de leur déroulement historique⁷⁰; d'une part, nous les télescopons et, d'autre part, nous les dédoublons.

L'heureux rétablissement de la Nuit pascale comble les vœux des liturgistes et même ceux des pasteurs. Cependant, sur un plan plus mystérieux où l'action du Saint-Esprit est en cause, il correspond encore davantage et plus profondément à la vie théologique qui, du moins dans l'élite des fidèles, se fait plus réelle, plus vitale, plus consciente et conséquemment plus exigeante dans le domaine de la liturgie. Voilà pourquoi il ne faudrait pas oublier que l'un des problèmes qui entourent ce rétablissement de la Nuit pascale, consiste justement à bien situer son rapport organique avec le samedi saint. Car, en dehors de ce rapport, la Vigile

69. ... *verum utrumque putamus, non sententiarum varietate, nec personarum diversitate distinctum* (In *Lucam*, x, 171, P. L., 15, 1846).

70. Saint Denys d'Alexandrie blâme déjà ceux qui rompent trop tôt le jeûne pascal et les déclare coupables d'irrévérence et de désordre (*Epistolae*, I [DOM PITRA, *op. cit.*, t. I, p. 543]).

risque de paraître « une pieuse veillée préparatoire, une sorte d'heure sainte pour les âmes ferventes ⁷¹ ».

Un retour au temps normal de la Vigile, s'il veut être réel et efficace, est inséparablement lié à une meilleure intelligence du samedi saint et à une revalorisation spirituelle de son aspect typiquement aliturgique. Or, une première remarque à faire concernerait la Vigile elle-même. Celle-ci, en effet, a subi une évolution considérable depuis le jour où Constantin favorisa une solennisation publique ⁷² et depuis que s'est formé le *Triduum sacrum* avec le vendredi saint. La commémoration spéciale et solennelle de la Passion, ainsi que l'attente mystique du samedi saint ont fait que, désormais, la joie éclate déjà dès le commencement de la Nuit sainte, au lieu d'y jaillir seulement par le passage du jeûne à la fête. Par agglutinations successives, toute une liturgie de la lumière s'est formée et est venue précéder l'ancien office vigilial. C'est si vrai qu'aujourd'hui encore nous nous trouvons quelque peu déroutés quand, à la fin de l'*Exsultet* joyeux et solennel, on en revient à la liturgie austère de la veillée proprement dite, à la couleur violette, au ton ferial, aux prières à genoux, aux lectures prophétiques.

Pourtant, nous aurions tort de penser qu'après avoir déjà célébré la résurrection du Seigneur on retourne avec lui au sépulcre et aux enfers. Au contraire, notre actuel rituel de la veillée sainte s'intègre parfaitement au grand mouvement pascal du *Triduum sacrum*. Il y a lieu d'y découvrir toujours une mystique pascalle admirable, une mystique qui jaillit des profondeurs mêmes du mystère que l'on célèbre. Pour la saisir, il suffit de s'attacher d'abord à l'élément antique et primitif de la veillée du *transitus*. Ensuite, il faut se rappeler qu'on présuppose la nuit tombée. Selon le symbolisme antique, en effet, la lumière, surgissant au milieu des ténèbres, doit, sans la réaliser encore, annoncer et préfigurer la prochaine transition de la tristesse à la joie, du jeûne à la fête ⁷³.

Ainsi se précise la vraie signification du feu nouveau et du cierge pascal. Toute cette liturgie de la lumière chris-

71. A.-M. ROGUET, *L'avenir pastoral* (La Maison-Dieu, 26, p. 122).

72. EUSÈBE, *Vita Constantini*, IV, 22, 2 et 34-35.

73. FIRMICUS MATERNUS, *De errore profan. relig.*, 22.

tique doit être comprise comme un prélude symbolique de la résurrection du Seigneur. Elle annonce cette résurrection, sans la considérer comme un fait déjà accompli. *Spe gaudentes!* C'est le thème de l'ancien lucernaire liturgique, où l'on acclame la lumière du Christ qui, avec son apparition, va triompher du péché, de la mort et du tombeau. A tout ce symbolisme correspond l'*Exsultet*, véritable *paschale praeconium*, où « Pâques » est proclamée et chantée dans l'acception originelle du *transitus* : *Haec sunt enim festa paschalia, in quibus verus ille Agnus occiditur...* Liturgiquement, c'est un enthousiasme sacré qui répand le réalisme de l'espérance chrétienne et ouvre les perspectives des accomplissements suprêmes. Psychologiquement, toute la mystique du samedi saint, trop longtemps contenue, se fait jour maintenant et, dans un élan bien légitime, elle annonce que son attente ne sera pas déçue et que la parousie du Seigneur ne tardera pas.

Loin de compliquer les choses, cette transition à la Vigile est donc aussi parfaite que possible et entièrement dans la ligne du symbolisme primitif et de la progression liturgique. Mais, afin de mieux la souligner, on souhaiterait que le samedi saint n'eût pas de vêpres⁷⁴. Car, liturgiquement, il n'a pas de soir et aboutit à une nuit dont la clarté mystique dépasse celle du jour lui-même. Son office prendrait fin avec none, *post nonam*⁷⁵, suivant l'ancienne rubrique. Puis, on attendrait simplement le moment voulu pour se réunir et pour veiller saintement autour du symbole lumineux de la grande espérance pascale et eschatologique.

Pour rendre au samedi saint sa vraie portée (a)liturgique et pastorale, il faudrait ensuite valoriser son office. Au lieu de concevoir celui-ci comme une affaire de chanoines et de moines, comme une préparation pieuse et plus ou moins

74. Voici comment Alcuin résume la tradition : *In hac nocte de vespertinali synaxi apud Romanos nil agitur neque ante missam, neque post missam, quia, secundum Augustinum et alios doctores, istud sabbatum non habet vesperam* (Cap. de sabb. sancto, P. L., 78, 380).

75. Vêpres, complies, matines et laudes forment, en quelque sorte, une « vigile » à côté de la vigile. C'est un double emploi venu à la suite de l'anticipation de la vigile. Selon la tradition ancienne, l'office pascal reprend normalement avec l'heure de prime (cf. *Ordo Romanus XII*, P. L., 78, 1077, 31-32).

facultative au jour de Pâques, il faudrait, au contraire, y voir réellement un élément intégrant du *Triduum sacrum*, un véritable « moment pascal ». Textes et mélodies forment des complaintes admirables, mais leur richesse est telle que c'est déjà la note pascale qui y domine vraiment, répandant la certitude de l'amour et la paix. C'est la grande liturgie de l'espérance. *Exsultabunt ossa humiliata* : à toutes les heures, revient ce verset qui donne même à l'austère psaume L une résonance pascale et eschatologique.

L'horaire lui-même a, ici, valeur liturgique, puisque de lui dépend le progrès régulier, logique et rythmique du *triduum* pascal. Fixées à la fin de la nuit, matines et laudes du samedi saint retrouvent de nouveau leur temps normal et, dès lors, leur signification vraie et toute leur vertu. Cette rectification de l'horaire est faite en fonction de la Vigile pascale, rendue elle-même à son heure nocturne. Mais, à son tour, elle appelle et amorce déjà, en quelque sorte, d'autres adaptations dans le *Triduum sacrum*. Tout justifie l'espoir que, dans le programme des restaurations futures, l'adoration de la croix et la messe des présanctifiés vont être restituées au soir du vendredi saint, *ad vesperum*⁷⁶.

Dans la même ligne d'une liturgie pascale traditionnelle serait ensuite la communion des fidèles à cette messe des présanctifiés⁷⁷. Elle permettrait d'entrer plus en avant dans les états d'âme du Christ et préparerait plus naturellement les esprits au sens aliturgique du lendemain. La compassion, qui anime la liturgie du vendredi saint, est d'autant plus vraie et intégrale qu'elle constitue une communion authentique à la Passion du Seigneur et qu'on passe, avec lui, —

76. Voir M. ANDRIEU, *op. cit.*, t. III, p. 293, n. 29 s., et p. 357, n. 41 s. La plupart des *Ordines Romani* parlent de none. Voir *ibid.*, p. 151, n. 31; p. 188, n. 94 s.; p. 270, n. 9 s.; p. 470, n. 29 s.; p. 496, n. 35 s.; p. 456, n. 6 s.

77. Cf. p. 150, note 55. — Il est intéressant de constater comment les fidèles ont cessé de communier le vendredi saint au fur et à mesure que la vigile pascale s'est avancée dans la matinée du samedi saint. Elle est encore ordonnée par le Missel bénédictin de l'abbé Trithemius, en 1497 (A. DOLD, *Jb. f. Lw.*, 12, p. 205). Formellement elle a été interdite pour la première fois par un décret de la S.C.R. à la date du 12 février 1622. Par un privilège peut-être unique au monde, elle subsiste dans la paroisse de Delbrück (Paderborn). Voir P. BROWE, S.J., *Die Kommunion an den drei letzten Kar Tagen* (*Jb. f. Lw.*, 10, pp. 56-76).

à travers le tombeau, — à la vie nouvelle en Dieu : *pascha autem est, quando anima et compatitur Christo, et transitum eius in se suscipiat, ut inhabitet in ea et deambulet, et fiat eius Deus*⁷⁸.

Ceci implique alors un autre point sur lequel il convient d'insister encore. Il s'agit de ces attitudes spirituelles sans lesquelles les âmes s'accorderont toujours mal à la mystique (a)liturgique du samedi saint. Et, sous ce rapport, il n'est peut-être pas superflu de rappeler combien il importe d'avoir une foi vive au mystère liturgique lui-même. Il faut être pénétré de la vérité que toute célébration cultuelle dépasse le rite sensible, se réfère objectivement aux faits sauveurs commémorés et exige de notre part un engagement spirituel et ascétique très réel⁷⁹. Car c'est vraiment par le dedans que nous devons d'abord dire notre *amen* au *oui* (II Cor., 1, 20) de l'amour sauveur tel que nous le rencontrons d'une manière objective dans la liturgie.

Nous rejoignons ici la profonde signification de l'antique jeûne pascal. Aujourd'hui, nous manquons peut-être d'attrait pour cette pratique, qui nous paraît trop au-dessus des forces de l'homme moderne. Mais il serait dangereux d'oublier que le jeûne reste l'expression typique et le symbole de toute une attitude chrétienne fondamentale. Car il implique tout effort valablement accompli dans le sens de notre configuration au Seigneur⁸⁰. Et c'est précisément la raison pour laquelle un samedi saint sans jeûne serait, même liturgiquement, inconcevable. Il y est conçu comme un élément pascal de premier plan, signifiant et réalisant à la fois la mort au péché, le séjour avec le Christ au tombeau et la patience chrétienne dans l'attente eschatologique.

Ce comportement spirituel et ascétique est capital pour nous mettre, si l'on peut dire, au diapason du jour aliturgique. Il faut que l'influx transcendant de la liturgie rencontre notre chair elle-même, que le mystère du jour nous

78. Saint AMBROISE, *Epistolae*, I, 7, 10 (P. L., 16, 909).

79. C'est précisément de cet engagement que dépend notre apport personnel dans le culte liturgique.

80. Le jeûne, dans son acception large, comprend également la lutte contre le péché et le vice, s'accompagne de la prière et des œuvres de charité et tend à cette joie pneumatique avec laquelle les moines doivent attendre Pâques (*Regula monachorum*, cap. 49). Voir J. SCHÜMMER, *op. cit.*, pp. 207 et s.

saisisse intimement, afin de réaliser en nous sa mystique pascale⁸¹. C'est uniquement dans cette perspective que le samedi saint peut avoir tout son sens aliturgique pour nous et jouer son rôle d'approche par rapport à la Vigile pascale. *Qui contristatur ex Domino Jesu Christo, ipse laetificat Christum, et ipse laetificatur a Christo*⁸².

Pour terminer, il faudrait appliquer au samedi saint ce que le R. P. Bouyer écrivit naguère dans sa conclusion sur les *Saintes vigiles* (*La Maison-Dieu*, 26, p. 21). Car, une fois pour toutes, il s'agit de croire au réalisme de la liturgie. Il faut savoir qu'une célébration cultuelle est toujours efficace, du moment que nous nous y engageons vraiment. Nous savons que le Christ ressuscité des morts ne meurt plus (Rom., vi, 9) et que son séjour au tombeau est pareillement un fait accompli à jamais dans l'économie du salut. Mais toute la tradition liturgique et patristique nous affirme que la célébration de Pâques n'a rien d'une duperie, qu'elle dépasse la simple commémoration et rend le *transitus* du Seigneur perceptible dans le temps et l'espace.

*Si enim nobis non resurrexit, utique non resurrexit, qui sibi, cur resurgeret, non habebat*⁸³. Ce que saint Ambroise dit ici de la résurrection du Seigneur vaut également pour sa passion, pour sa mort et son séjour au tombeau. Le Christ n'est jamais mort et n'a jamais été enseveli, si ce n'est pour nous. Et si ce n'était pas pour nous, il n'y aurait pas, tous les ans, le vendredi saint, le samedi saint et la nuit pascale. Dans le mystère annuel de Pâques, le Seigneur perpétue sa mort, sa sépulture et sa résurrection uniquement parce qu'il veut encore et toujours y associer l'Église de ses disciples⁸⁴, et, conséquemment, il n'y a nul vendredi saint, nul *samedi saint*, nulle Vigile de Pâques qui ne soient un accomplissement authentique.

JEAN HILD,
moine de Clervaux.

81. « Niemand kann die Morgenröte der Auferstehung sehen, der nicht die finstere Nacht hindurch mit dem Herrn im Grab gelegen hat » (Dom O. CASEL, *Conférences spirituelles*).

82. Saint AMBROISE, *Im psalm. 37*, 32 (P. L., 14, 1025).

83. Saint AMBROISE, *De excessu fratris sui*, lib. II, 102.

84. *Facio pascha cum discipulis meis* (Mt., xxvi, 18).